



Profil de poste

-

Directeur/Directrice adjoint(e) du département des enquêtes et du renseignement

Poste à pourvoir : directeur adjoint / directrice adjointe
Direction : Département des enquêtes et du renseignement
Date de prise de fonction : juillet 2021
Adresse : 8, rue Auber – 75009 PARIS

L'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) est, depuis 2006, une autorité publique indépendante française chargée de lutter contre le dopage. Elle a une mission de conseil, de prévention, de contrôle, de réglementation et de sanction. Elle contribue à la coopération internationale antidopage.

Tout sportif, amateur ou professionnel, quelle que soit la discipline qu'il pratique, est soumis à la réglementation antidopage et peut faire l'objet d'un contrôle, dès lors qu'il participe à des compétitions ou à des entraînements préparant à celles-ci. Qu'il s'agisse de la collecte ou de l'analyse des échantillons, de la délivrance des autorisations d'usage de substances interdites, de la conduite de ses enquêtes ou du traitement des affaires disciplinaires, l'Agence exerce les missions et les pouvoirs qui sont les siens en toute indépendance, avec objectivité et neutralité.

1. Contexte du poste et relations fonctionnelles

Les organisations antidopage doivent développer des moyens efficaces de collecte de renseignements et d'enquêtes, en application du code mondial antidopage et des standards de l'Agence mondiale antidopage afin d'améliorer la détection de toutes les violations antidopage et, en particulier, les violations non analytiques.

Afin de renforcer ses moyens, l'Agence française de lutte contre le dopage a créé un département des enquêtes et du renseignement qui est en charge :

- D'une part, d'obtenir, d'évaluer et de traiter les renseignements obtenus de toutes les sources disponibles et de les utiliser notamment en vue d'un meilleur ciblage des prélèvements diligentés par le département des contrôles (animation et suivi du cycle du renseignement);
- D'autre part, de mener des enquêtes, de manière efficace, sous le sceau de la confidentialité et dans le respect des procédures, en vue, le cas échéant, d'engager des poursuites à l'encontre du sportif ou de son entourage pour une violation alléguée des règles antidopage.

De création récente, le département des enquêtes et du renseignement est appelé, à court terme, à mettre en œuvre les prérogatives d'enquête (pouvoirs de convocation, d'audition, de visite de locaux professionnels ou domiciliaires, etc.), en cours de définition par le législateur, pour répondre aux standards internationaux.

2. Activités principales du poste

2.1 Appui au pilotage et à la conduite du renseignement

- Assister le directeur du département, dans l'élaboration, la mise en place et le suivi d'une politique de protection des sources externes et internes et d'une politique de confidentialité interne et externe ;
- Participer à la structuration et au développement du réseau interne et externe de l'Agence en matière de renseignement ;
- Mettre en place, alimenter et suivre des outils de collecte des renseignements ;
- En liaison avec les départements des affaires juridiques et institutionnelles et des contrôles, participer à l'analyse des informations recueillies : évaluer la fiabilité et la pertinence des renseignements, détecter des phénomènes et des recoupements éventuels, matérialiser des violations aux règles antidopage analytiques et non analytiques ;
- Instruire, partager puis archiver les informations recueillies ;
- Sous l'autorité du secrétaire général et du directeur du département, diffuser et partager de manière encadrée des informations pertinentes, en interne et en externe (autorités administratives et judiciaires), selon les modalités prévues par le code du sport et le code de procédure pénale ;

2-2 Conduite des enquêtes

- Diligenter, dans des délais raisonnables et de manière équitable et impartiale, sous l'autorité du secrétaire général et du directeur du département, les enquêtes ouvertes au sein du département jusqu'à leur conclusion ;
- Assurer un suivi régulier de l'avancement des procédures ouvertes et des différentes actions menées auprès du directeur du département ;
- Présenter des synthèses des procédures en cours au secrétaire général et devant le comité de suivi *ad hoc* de l'Agence ;
- Examiner de manière approfondie et confidentielle toute information ou renseignement analytique et non analytique, en particulier des résultats atypiques, des passeports biologiques anormaux et des résultats d'analyses anormaux : recueillir, notamment par le biais d'investigations et d'auditions, des éléments sur les faits mis en exergue, sur les sportifs concernés et leur entourage éventuel ;
- Sous l'autorité du directeur du département, initier et suivre des procédures d'aide substantielle ;

2-3 Développement de la collaboration avec les partenaires extérieurs

- Contribuer au développement des relations avec l'ensemble des partenaires nationaux : mouvement sportif, institutions, autorités administratives et judiciaires ;
- Participer activement au réseau d'échanges avec les partenaires internationaux, notamment avec le groupe des investigateurs dirigé par l'Agence mondiale antidopage ;

2-4 Management du département des enquêtes et du renseignement

- Epauler le directeur du département dans ses fonctions d'encadrement de l'équipe dédiée à ces missions ;



- Exercer, par suppléance ou délégation, les attributions du directeur du département.

3. Profil du titulaire

Titulaire d'un diplôme BAC+ 3 ou équivalent, le ou la candidat(e) :

- dispose d'une formation juridique supérieure et d'une compétence dans la conduite d'enquêtes et de mesures d'investigations (auditions, collecte d'informations, orientation des recherches, rédaction d'actes, etc.) ;
- fait preuve d'une aisance dans l'expression orale et de qualités rédactionnelles ;
- fait montre d'esprit d'initiative et de curiosité, d'une bonne capacité d'analyse et de synthèse, de rigueur et d'autonomie ;
- présente une aptitude à l'animation et au travail d'équipe, avec des personnes de profils variés, et à la construction d'un réseau de correspondants ;
- dispose de connaissances solides et d'une appétence pour l'univers sportif, son actualité et ses évolutions ;
- présente des compétences professionnelles en anglais (niveau B2).

Les missions s'exercent au siège de l'AFLD avec possibilité de télétravail selon les règles en vigueur à l'Agence.

Le poste est à pourvoir par un fonctionnaire de catégorie A, sur la base d'un détachement, ou par un contractuel sur la base d'un contrat à durée déterminée de droit public.

Merci de soumettre votre candidature (CV + lettre de motivation) avant le 07 mai 2021 :

A la cheffe du service de l'administration générale

Magali D'Elia

Agence française de lutte contre le dopage

8 rue Auber 75009 PARIS

ou par courriel: recrutement@aflld.fr